

Année académique 2024 - 2025

Département de l'Education et du Social

# Bachelier en enseignement section 3 mathématiques et formation numérique

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél: +32 (0) 71 43 82 11 Fax: +32 (0) 71 47 28 19 Mail: edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RM2205 Didactique du numérique : algorithmique et numérique						
Ancien Code	PERM2B25ALGB2	Caractère	Obligatoire			
Nouveau Code	XEMB2250					
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1			
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h			
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Sandrine D'HOEDT (sandrine.dhoedt@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Julien SCLACMENDER (julien.sclacmender@helha.be) Salheddine BENCHAIB (salheddine.benchaib@helha.be) HELHa Loverval Sylvie JANCART (sylvie.jancart@helha.be)					
Coefficient de pondération		50				
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC				
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français				

#### 2. Présentation

#### Introduction

Les étudiants mettront à profit leurs connaissances acquises en B1 (programmation principalement séquentielle) afin de programmer des robots (programmation événementielle). Ils passeront ensuite de la programmation visuelle à la programmation textuelle via un langage de programmation tel que Python. Les étudiants seront alors capables de comprendre un algorithme simulant de l'intelligence artificielle. La didactique de la programmation séquentielle et textuelle sera travaillée tout au long du cours.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive
  - 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
  - 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

## Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant-e sera capable de :

- S'approprier des contenus, savoir-faire, savoir-être et compétences numériques ainsi que leurs aspects didactiques .
- Repérer et corriger des erreurs, comprendre et expliquer un programme informatique ;
- Développer et présenter un raisonnement rigoureux et structuré ;
- Ecrire un programme en justifiant les étapes du raisonnement et en respectant la syntaxe du langage de programmation ;
- Modéliser et/ou résoudre des situations ou problèmes en créant un programme informatique ou via la programmation d'un robot ;
- Comprendre un algorithme simulant de l'intelligence artificielle ;
- Critiquer un problème faisant intervenir l'intelligence artificielle et les algorithmes sous-jacents (du point de vue éthique et du point de vue codage) ;
- Construire et mettre en oeuvre des activités didactiques relatives aux différents thèmes abordés ;
- Sélectionner et analyser des activités en lien avec les contenus à enseigner afin d'assurer les bases solides pour un enseignement qui fasse sens et soit pertinent par rapport à l'objectif d'apprentissage visé.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERM2B25ALGB2A Didactique du numérique : algorithmique et numérique

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERM2B25ALGB2A Didactique du numérique : algorithmique et numérique

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## Dispositions complémentaires relatives à l'UE

#### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).



Année académique 2024-2025

Département de l'Education et du Social

# Bachelier en enseignement section 3 mathématiques et formation numérique

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

# 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique du numérique : algorithmique et numérique							
Ancien Code	22_PERM2B25ALGB2A	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	ZEMB2251						
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1				
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h				
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	Julien SCLACMENDER (julien.sclacmender@helha.be) Salheddine BENCHAIB (salheddine.benchaib@helha.be)						
Coefficient de pondération		50					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

## 2. Présentation

#### Introduction

Les étudiants mettront à profit leurs connaissances acquises en B1 (programmation principalement séquentielle) afin de programmer des robots (programmation événementielle). Ils passeront ensuite de la programmation visuelle à la programmation textuelle via un langage de programmation tel que Python. La didactique de la programmation séquentielle et textuelle sera travaillée tout au long du cours.

## Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant-e sera capable de :

- S'approprier des contenus, savoir-faire, savoir-être et compétences numériques ainsi que leurs aspects didactiques ;
- Repérer et corriger des erreurs, comprendre et expliquer un programme informatique ;
- Développer et présenter un raisonnement rigoureux et structuré ;
- Ecrire un programme en justifiant les étapes du raisonnement et en respectant la syntaxe du langage de programmation ;
- Modéliser et/ou résoudre des situations ou problèmes en créant un programme informatique ou via la programmation d'un robot ;
- Comprendre un algorithme simulant de l'intelligence artificielle ;
- Critiquer un problème faisant intervenir l'intelligence artificielle et les algorithmes sous-jacents;
- Construire et mettre en oeuvre des activités didactiques relatives aux différents thèmes abordés ;
- Sélectionner et analyser des activités en lien avec les contenus à enseigner afin d'assurer les bases solides pour un enseignement qui fasse sens et soit pertinent par rapport à l'objectif d'apprentissage visé.

# 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Notions de base : Notions de nombres et de chaînes, Fonctions intégrées, Instructions conditionnelles, Boucles, Récursivité, Structures itératives, Listes, Dictionnaires, Notions de complexité.
- Transposition didactique : savoirs disciplinaires/savoirs scolaires.
- Programmation événementielle : programmation de robots.
- Programmation textuelle : apprentissage d'un langage de programmation (le langage Python) afin de résoudre des problèmes.
- Intelligence artificielle : compréhension du code sous-jacent.

#### Démarches d'apprentissage

- Structure théorique, explication des notions de base
- Travaux pratiques permettant l'apprentissage d'un langage de programmation et la programmation de robots
- Réflexion sur l'intelligence artificielle et les algorithmes sous-jacents
- Mise en oeuvre et essai d'activités pédagogiques

## Dispositifs d'aide à la réussite

Tout au long du quadrimestre, l'étudiant qui en fait la demande a l'opportunité de résoudre des exercices supplémentaires et de les transmettre à l'enseignant qui lui fournira une correction individuelle.

#### Sources et références

Les ressources utilisées seront présentées dans les notes de cours. Ces notes seront déposées au fur et à mesure sur Connected

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours déposées sur Connected.

#### 4. Modalités d'évaluation

#### **Principe**

L'évaluation consiste en un examen mixte avec une partie écrite et une partie pratique.

#### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

#### Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).